

# Le Développement Humain en Algérie, quel bilan ?

MOUMMI AHMED

Centre universitaire de Mascara

## Résumé :

Il est désormais connu que la croissance seule ne peut résoudre les problèmes que vit la population d'un pays donnée et ne peut éradiquer les inégalités et la disparité entre les différentes couches de la population.

Dans cette optique, les rapports des organisations internationales sur le développement humain ont proposés de nouvelles méthodes de mesure de développement, basées sur des indicateurs appelés : indicateurs de développement humains ( **IDH** ), qui mesurent le niveau moyen de développement auquel se trouve une population..

L'Algérie, comme nous le savons tous a opté pour un modèle de croissance et développement bien connu et qui a généré les résultats catastrophiques sur tous les plans de vies de la population.

Ni les restructurations des entreprises, ni les différentes réformes de l'économie nationale n'ont apporté de solutions aux dysfonctionnements de l'économie ce qui a généré des résultats catastrophiques sur l'emploi, la production

Avec l'introduction des mécanismes de marchés et l'ouverture des années quatre vingt dix l'Algérie est entrée dans une nouvelle phase de son histoire ...mais malheureusement les conditions internes et externes non pas contribué à l'amélioration de la situation ...

Car des études prouvent que la situation d'une large couche de la population devienne très difficile et que « leur niveau de vie » s'est détérioré d'avantage.. et que la classe dite moyenne et en phase de disparition totale fragilisée par ces différentes réformes.

L'apparition des épidémies, de maladies graves, la pauvreté, le chômage,.. sont devenus le menu du quotidien des algériens.

A travers cette étude et en se basant sur des données récentes, on va essayer de dresser un schéma de l'état actuel de développement en Algérie et cela à travers quelques indicateurs de développement humain (éducation, santé, accès à l'eau potable ... pauvreté) et analyser les politiques engagées par les pouvoirs publics dans ce domaine.. et essayer enfin de confronter le cas algérien avec l'état d'autres pays arabes et africains qui vivent les mêmes problèmes.

**Mots clés : développement, croissance, développement humain, IDH, santé, éducation, pauvreté.**

## **INTRODUCTION :**

Le Développement humain a pris une grande importance au cours des dernières décennies pour mieux appréhender les tendances actuelles et pouvoir améliorer le bien-être de la population. Parce que l'éradication de la pauvreté et le combat contre les inégalités est au centre du processus de développement humain.

La problématique du développement humain en Algérie est actuellement celle du maintien des niveaux de couverture des besoins sociaux, en ayant à l'esprit les contraintes :

- la réduction des ressources, induite notamment par la diminution des recettes d'exportation.
- la mise en œuvre des réformes économiques dans le cadre de la transition vers l'économie de marché.
- La volatilité de change.

Ces contraintes risquent de fragiliser d'avantage l'économie nationale et d'entraîner la remise en cause des fondements des politiques publiques, des systèmes d'allocation des ressources et de fragiliser les dispositifs de prise en charge des besoins sociaux du fait du désengagement graduel de l'Etat de la gestion directe et de ses effets sur la sphère sociale.

Le développement humain en Algérie a été une préoccupation constante des pouvoirs publics depuis l'accès du pays à l'indépendance. Le développement social recherché devait configurer les structures économiques en cohérence et en harmonie avec les besoins sociaux fondamentaux de la population.

Ces préoccupations ont été formulées travers les différentes plateformes qui ont régi et servi d'assise à la société, depuis la Déclaration du 1<sup>er</sup> novembre 1954, jusqu'aux différentes chartes et enfin la constitution nationale.

L'évolution enregistrée a été d'autant plus rapide que les conditions socio-économiques de base de la population, au moment de l'indépendance, étaient caractérisées par une pauvreté extrême et un taux de chômage extrêmement élevé pour une population réduite, dans sa grande majorité, à des conditions de vie déplorable.

Les efforts qui ont été développés dans les différents domaines, tant en matière de santé, que d'éducation et d'emploi, et l'élévation du niveau des revenus ont permis d'obtenir des résultats rapides en matière de couverture des besoins sociaux essentiels. C'est ainsi que les principaux indicateurs de développement humain se sont améliorés. Les facteurs sociaux de discrimination et d'exclusion ont été graduellement réduits sur la base du principe de la liberté et du droit d'accès aux services publics et à la satisfaction des besoins fondamentaux.

Dans cette communication, on va essayer de tracer l'importance de l'IDH comme facteur pertinent de mesure de développement humain, d'examiner ses composantes principales et ses composantes supplémentaire et voir ses limites et insuffisances, en se basant sur les statistiques récentes de l'histoire de l'Algérie moderne et d'en tirer des conclusions concernant le bilan de développement humain dans notre pays de l'indépendance jusqu'à nos jours.

## **I- Croissance et réformes économiques :**

Au cours de ces trois décennies, l'économie algérienne est passée par trois grandes phases. La première, qui couvrait la période comprise entre la fin des années soixante et le milieu des années quatre-vingts, s'est caractérisée par une politique d'investissement public très dynamique qui s'est traduite par un développement très substantiel des infrastructures industrielles (créations de nombreuses usines), sociales (établissements de santé, d'éducation), de transport (réseau routier et autoroutier, aérodromes). La seconde, inaugurée par la chute brutale des prix des hydrocarbures, a été marquée par la mise en œuvre de profondes réformes visant à transformer radicalement le mode de fonctionnement de l'économie.

Et finalement la troisième phase, caractérisée par une certaine reprise de l'économie nationale, due essentiellement à une amélioration des recettes pétrolières et une certaine amélioration des agrégats macroéconomiques avec un taux de croissance positif.

### **1. La phase d'industrialisation et de croissance économique (1967-1985) :**

Le projet de développement, initié vers la fin des années soixante, avait pour objectif explicite de transformer, de façon radicale, les structures économiques et sociales du pays par la généralisation de l'enseignement et l'accès de toute la population à des soins gratuits, l'accès de tous à un emploi et à un revenu, la transformation des structures agraires et la création de capacités industrielles. Dans sa dimension économique, la politique de l'Etat, qui exprimait ce projet, était assise sur une triple priorité. La première consistait à affecter une part prépondérante du revenu national aux investissements, relativement à la consommation ; la seconde, à répartir les crédits d'investissements au profit principal du secteur industriel ; enfin, au sein du secteur industriel lui-même, les branches de biens intermédiaires et d'équipement étaient privilégiées, relativement aux branches de biens de consommation, dans la distribution des ressources.

### **2. Les réformes et l'ajustement structurel (1986-1998).**

Depuis le milieu des années quatre-vingts, le secteur des hydrocarbures contribue pour 30 % dans le P.I.B., assure 60% des recettes budgétaires et intervient pour plus de 95 % dans les exportations de marchandises. Dans ces conditions, l'économie nationale est très sensible au comportement de ce secteur et, plus précisément, aux variations des prix du pétrole (1), dont la détermination est exogène à l'économie algérienne. La fragilité de l'économie est aussi liée à une autre donnée, également exogène, qui est celle des variations du dollar américain vis-à-vis des autres devises-clés, en particulier les monnaies européennes et l'euro en particulier.

Les exportations d'hydrocarbures sont, en effet, libellées en dollars alors que les importations sont exprimées, pour plus des trois-quarts, dans les différentes monnaies européennes.

Aussi toute variation du dollar américain relativement aux autres devises a des effets immédiats sur la capacité d'importation du pays. En d'autres termes, une appréciation du dollar sur les marchés des changes signifie, pour l'économie nationale, une amélioration de sa capacité d'importation, mais l'inverse entraîne, en revanche, une détérioration de cette capacité. La volatilité des taux de change des principales devises internationales a également des effets de même nature sur le montant du service de la dette extérieure, dans la mesure où celle-ci est libellée, pour 55 % de son stock, dans des monnaies autres que la devise américaine.

### **3- La relance économique (1998-2004) :**

Cette période est caractérisée par une certaine stabilité macro-économique due essentiellement à l'augmentation des prix des hydrocarbures sur le marché international, ce qui a généré des recettes en devise colossaux pour le pays.

Les premières données publiées par les pouvoirs publics, estiment les réserves en devises dans la banque centrale à plus de 40 milliards de dollars US, ce qui a permis de relancer des grands travaux, notamment dans les travaux publics (autoroute est-ouest, projet de chemin de fer, construction de barrages, lancement des projets de construction d'un million de logement pendant cinq ans soient deux cent mille logements par an ..).

Mais ce qui est important de signaler est qu'il est prématuré de porter un jugement objectif, sur cette relance économique, pour des raisons diverses, d'autant plus que ce projet est inscrit dans un programme de long terme, qui était au centre du projet économique de son excellence Monsieur le président de la République.

### **4- La croissance économique :**

Depuis le début des années 1990, le taux de croissance économique a connu des variations importantes, négatives ou très faibles, puis positives depuis 1995.

D'après les statistiques du conseil national économique et social, le taux de croissance est passé de -2,2% et -0,9% en 1993 et 1994 respectivement, le taux de croissance est passé à 3,8% en 1995 et en 1996. En 1997, une mauvaise année agricole, ce taux redevient négatif (-1%), malgré la bonne tenue des prix des hydrocarbures ainsi qu'à l'appréciation sensible du dollar américain vis-à-vis des autres monnaies internationales (de l'ordre de 20%). (1)

Il convient de souligner, cependant, que l'amélioration des performances enregistrées depuis 1995 sont le produit de facteurs exclusivement exogènes, en l'occurrence la hausse des prix des hydrocarbures et la pluviométrie favorable à l'origine de l'augmentation substantielle de la production agricole en 1995 et 1996.

L'aisance monétaire enregistré a partir de l'année 2001, due essentiellement à une hausse spectaculaire des prix de pétrole dépassant largement la barre des 45 dollars, et également de bonne saison agricole ont permis d'atteindre des taux de croissance avoisinant les 07 % et plus, selon les statistiques officielles et ont permis également d'atteindre des stocks en devise jamais égalés pour l'Algérie indépendante.

Dans ces conditions, les bonnes performances enregistrées jusqu'ici ne sauraient masquer l'extrême fragilité des conditions de leur obtention, dans la mesure où la croissance ne s'est appuyée ni sur la reprise de l'investissement ni sur des accroissements de productivité dans les secteurs productifs hors hydrocarbures. Ceci est d'autant plus vrai que la production industrielle a continué à régresser encore plus nettement. La croissance est alors ainsi « tirée » essentiellement par l'agriculture, et surtout par les hydrocarbures et à moindre mesure dont la part dans la production globale passe du quart en 1993-1994 à plus du tiers en 1997. (2)

En revanche, les secteurs de l'industrie et des BTP, qui constituent l'ossature d'une économie, continuent à décliner, à l'exception des deux dernières années qui ont vu le lancement des projets colossaux, sous l'appellation de « programme de relance économique » et dont les résultats ne sont pas encore connus.

- 
- 1- CNES, Rapports semestriels sur la conjoncture économique et sociale 1998
  - 2- CNES, Rapport national sur le développement humain, 1999.

## **II- LE DEVELOPPEMENT HUMAIN :**

### **1- Le concept du développement humain:**

La conception du développement humain considère les ressources humaines non pas seulement comme un moyen de la croissance, mais, plus fondamentalement, comme une finalité de la croissance. Cependant, si la croissance économique ne s'accompagne pas nécessairement de développement humain, il demeure en revanche clair que le développement humain durable n'est possible que dans un contexte de croissance économique. Le développement humain se rattache ainsi au concept de développement durable, qui qualifie le processus de croissance économique sous-jacent. Le développement durable se définit, aux termes du Rapport Brundtland, comme celui qui « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ». (1)

Le premier Rapport Mondial sur le Développement Humain, publié en 1990, a proposé un indicateur d'évaluation du développement humain (IDH) qui mesure le niveau moyen auquel se trouve un pays donné, selon les trois critères de développement humain, qui sont la longévité, l'instruction et les conditions de vie. Cet indicateur composite comprend ainsi trois variables :

- l'espérance de vie,
- le niveau d'éducation (mesuré, d'une part, par le taux d'alphabétisation des adultes et, d'autre part, par le taux combiné de scolarisation dans le primaire, le secondaire et le supérieur des personnes âgées de 6 à 23 ans),
- le PIB réel par habitant (mesuré en parité des pouvoirs d'achat). (2)

En outre, dans un contexte de mondialisation dont l'un des principaux effets pervers est l'accroissement de la pauvreté et des inégalités, la mesure de l'IDH et des indices dérivés devrait tenir compte des impacts des politiques publiques des pays développés non seulement sur leurs propres populations, mais également sur celles des pays en voie de développement. Bien que l'indicateur de développement humain soit incontestablement plus précis et plus riche que le seul PIB dans l'évaluation du développement, il reste néanmoins insuffisant, voire contestable.

### **2- Analyse des composantes de développement humain :**

#### **A- les données démographiques :**

##### **a- La population :**

D'après les estimations de l'ONS , la population algérienne est estimée au 1er janvier 2002 à 31,07 millions d'habitants, soit une augmentation de 0,463 million d'habitants par rapport au 1er janvier 2001. Le rapport hommes/femmes est de 50,5% contre 49,5% ; il est resté sensiblement identique à celui enregistré en 1998. (1)

Sur la même période, les taux bruts de natalité et les taux bruts de mortalité sont en régression passant respectivement de 22,91 pour mille à 20,45 pour mille et de 6,03 pour mille à 5,44 pour mille habitants traduisant un recul du taux d'accroissement naturel de 1,69% à 1,50%.

---

1- CNES, Rapport national sur le développement humain, 2000.

2- Office National des Statistiques (ONS), Démographie algérienne 1998, 1999, 2000, (Données statistiques n°294, 305, 326)

**Tab1 : Évolution des principaux indicateurs démographiques**

<b>Indicateurs</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
<b>Taux brut de natalité/1000</b>	<b>22,91</b>	<b>22,51</b>	<b>21,02</b>	<b>20,21</b>	<b>19,76</b>	<b>20,45</b>
<b>Taux brut de mortalité/1000</b>	<b>6,03</b>	<b>6,12</b>	<b>5,82</b>	<b>5,61</b>	<b>5,46</b>	<b>5,44</b>
<b>Taux d'accroissement naturel/1000</b>	<b>16,88</b>	<b>16,39</b>	<b>15,20</b>	<b>14,60</b>	<b>14,30</b>	<b>15,01</b>

*Source: -ONS-*

Néanmoins, le maintien d'un niveau de natalité élevé et d'une fécondité quasi-naturelle jusqu'au début des années 80, conjugué à la réduction de la mortalité dont le taux n'a pas cessé de reculer depuis 1966, fait que la structure par âge reste caractérisée par le poids important des classes d'âge de moins de 24 ans (55,6% de la population). Le ralentissement du rythme d'accroissement de la population entre 1986 et 2001 a induit déjà une modification sensible de la pyramide des âges marquée par un rétrécissement de sa base et un élargissement progressif de son sommet.

#### **b- Evolution de la structure par âge de la population :**

La proportion de la population âgée de moins de 15 ans en 2001 est de 32,79%, en nette régression par rapport à 1998 où elle atteignait les 36,27%. Les effectifs des moins de 5 ans avec 2,96 millions en 2001, ne représentent que 9,61% de la population contre 10,99% ou 3,23 millions en 1998 ; ceux du groupe d'âge 5-14 ans sont passés de 7,43 millions en 1998 soit 25,28% à 7,15 millions, soit 23,18%. Ces deux groupes d'âge ont enregistré respectivement depuis 1998, une baisse annuelle moyenne 2,86% et de 1,27%. En revanche, sur la même période, les groupes d'âge 15-59 ans et les 60 ans et plus avec respectivement des effectifs de 18,61 millions (60,36%) et 2,11 millions, ont connu des augmentations de leurs effectifs de 1,84 million et 0,15 million, soit des accroissements de 3,53% et de 2,48% en moyenne par an. (1)

Cette structure d'âge marque les mutations importantes que vit la population algérienne depuis les années 1990 et qui ne peut être à l'écart des autres facteurs (niveau d'instruction, état sanitaire, niveau de vie ..)

#### **c -L'espérance de vie :**

L'espérance de vie à la naissance montre des gains appréciables. Elle passe de 67,3 années en 1991 à 70,7 années en 2001. Un écart de 2,7 années est enregistré entre les hommes et les femmes à l'avantage de ces dernières dont l'espérance de vie est estimée à 72,1 années contre 69,4 années pour les hommes.

- L'espérance de vie à 40 ans et 60 ans est estimée en 2001, respectivement à environ 37 ans et 20 ans pour les deux sexes confondus.

---

1- Office National des Statistiques (ONS), Démographie algérienne 1998, 1999, 2000, (Données statistiques n°294, 305, 326)

#### **d- La mortalité infantile :**

La mesure de mortalité infantile est considérée comme un indicateur pertinent du développement sanitaire, de l'efficacité du système de prévention et de l'attention portée à la santé de la mère et de l'enfant. Même si les taux de mortalité infantile enregistrés sur la période 1996-2001 qui passent de 54,6 pour mille en 1996 à 51,7 pour mille en 2001, confirment l'amélioration continue de l'état sanitaire de la population des moins d'un an, les résultats sont en deçà de ce qu'ils devraient être eu égard aux importants programmes de prévention et de vaccination mis en application.

En effet, les données disponibles montrent que la mortalité infantile est en régression lente, elle est passée de 53,8 en 1999 à 51,7 pour 1000 en 2001 pour la mortalité infantile ; quant à la mortalité juvénile (1-4 ans), elle passe de 1,80/1000 à 1,66/1000 pour la même période.

*Tab 2 : Structure de la population selon la strate*

	1966	1977	1987	1998	2000*	2001*
<b>Population urbaine en %</b>	<b>31,4</b>	<b>40,0</b>	<b>49,67</b>	<b>58,3</b>	<b>59,9</b>	<b>60,8</b>
<b>Population rurale en%</b>	<b>68,6</b>	<b>60,0</b>	<b>50,33</b>	<b>41,7</b>	<b>40,1</b>	<b>39,2</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

*Sources : O.N.S (R.G.P.H.)*

En dépit d'une transition démographique déjà amorcée et confirmée par une baisse sensible de la natalité et de l'accroissement naturel, les effectifs supplémentaires enregistrés annuellement vont demeurer encore très importants pendant une longue période, eu égard au potentiel de reproduction existant (résultats des taux d'accroissement naturel enregistrés dans le passé) reflété par la structure par âge de la population.

De cet état des choses, l'avenir démographique sera caractérisé par la réduction du nombre d'enfants, l'augmentation des personnes en âge de travailler, et enfin, par une hausse progressive des effectifs atteignant l'âge de la retraite.

Les mutations dans la configuration de la population tant sur le plan de la pyramide des âges que sur celui de l'occupation de l'espace, vont modifier le cadre d'intervention en matière de développement économique et social. Les politiques économique et sociale devront cibler les priorités et identifier les moyens tant réglementaires que financiers pour mener des actions sectorielles cohérentes et concertées visant une meilleure prise en charge des besoins sociaux spécifiques des différentes couches de population.

#### **B- La santé :**

L'objectif du système national de santé outre, la réduction des taux de mortalité et l'amélioration de l'espérance de vie de la population, est d'assurer un accès équitable aux services de santé en offrant des services essentiels à toutes les couches de la population. Cette accessibilité s'est maintenue grâce à la dominance du secteur public de soins, secteur au sein duquel une quasi-gratuité est maintenue et à une couverture relativement large de la population par le système de sécurité sociale. Aussi, le financement des soins se fait-il conjointement par l'Etat à travers le budget et la CNAS par le forfait hôpital. Les ressources financières des deux agents, sont l'impôt pour l'Etat et les cotisations sociales obligatoires des salariés et des employeurs pour la caisse.

Les transitions démographique et épidémiologique que le pays vit actuellement génèrent une demande sans cesse croissante et diversifiée en matière de soins. La modification de la pyramide des âges induit une prise en charge encore plus importante des personnes âgées, et le développement de certains fléaux sociaux (tabagisme, toxicomanie, accidents de la

circulation...) ces dernières années, nécessite la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de prévention de plus en plus conséquents et coûteux.

## **a -Evolution de la situation épidémiologique**

### **1- Les maladies transmissibles**

Les résultats de l'enquête EDG 2000 révèlent dans l'ensemble une amélioration dans la couverture vaccinale des enfants. Au cours de l'année 2000, un vaccin contre l'hépatite B a été adjoint dans le calendrier vaccinal ; trois doses sont administrées, à la naissance, à l'âge d'un mois et à cinq mois. (1)

*Tab 4 : Evolution du taux de couverture vaccinale en %*

<i>Années</i>	<i>1995</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000*</i>
<b>BCG</b>	<b>94</b>	<b>95</b>	<b>97</b>	<b>93</b>
<b>DTCP1</b>	<b>85</b>	<b>89</b>	<b>91</b>	<b>91</b>
<b>DTCP2</b>	<b>80</b>	<b>85</b>	<b>87</b>	<b>91</b>
<b>DTCP3</b>	<b>74</b>	<b>80</b>	<b>83</b>	<b>89</b>
<b>VAR</b>	<b>69</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>83</b>

*Source: MSPRH, Enquête EDG 2000(\*)*

### **2 - Les maladies à transmission hydrique (MTH)**

Le taux d'incidence des maladies à transmission hydrique avec 25,58 cas pour 100 000 habitants en 2001, contre 26,87 cas en 2000 et 26,69 cas en 1999, marque un léger recul sur la période.

Mais les conditions déplorables d'un nombre important de la population de point de vue, condition de logement, assainissement créent un champ favorable à ces épidémies d'un autre âge, comme : le choléra - la fièvre typhoïde, les hépatites virales, la dysenteries,

### **3 - Les autres maladies prévalentes :**

Comme les méningites, le paludisme : n'ont pas encore disparu de la carte épidémiologique de notre pays, quant au Sida, l'examen des informations sur l'évolution de la maladie au 31 décembre 2001 fait apparaître qu'il existe depuis le début de l'épidémie 527 cas cumulés de SIDA (77 cas de sexe masculin et 150 cas de sexe féminin soit, respectivement 71,54% et 28,46%) et 1 067 cas cumulés de séropositifs.

La fréquence maximale est retrouvée au niveau de la tranche d'âge 20-49 ans pour les deux sexes : 417 cas, soit 79,13 % de l'ensemble des cas dont 306 hommes et 111 femmes.

## **b- L'offre de soins et de services**

Le secteur continue d'enregistrer des résultats positifs en termes de couverture nationale de la population tant sur le plan des infrastructures que sur celui des moyens humains ; néanmoins, des disparités persistent encore notamment, dans la répartition du personnel médical spécialisé.

---

1-Ministère de la Santé et de la Population, INSP, Enquête Nationale sur les objectifs de la fin décennie (Santé de la mère et de l'enfant), EDG 2000

**Tab 5 : Au plan de la couverture en infrastructures**

<b>Indicateurs</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
<b>Lits/ 1000 habitants</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Hab/ 1 polyclinique</b>	<b>60 731</b>	<b>60 627</b>	<b>60 762</b>	<b>59 414</b>
<b>Hab/ 1 centre de santé</b>	<b>25 454</b>	<b>23 750</b>	<b>24 020</b>	<b>22 524</b>
<b>Hab/ 1 salle de soins</b>	<b>6 667</b>	<b>6 709</b>	<b>7 171</b>	<b>6 581</b>
<b>Hab/1officine pharmaceutique</b>	<b>5 780</b>	<b>5 652</b>	<b>5 449</b>	<b>5 316</b>

*Source : M.S.P.R.H*

Le taux d'immobilisation anormalement élevé des équipements médicaux réduit l'efficacité et la qualité des soins au niveau des établissements publics de santé, ce qui explique en partie le recours des malades au secteur privé pour y subir certains actes médicaux, malgré les tarifs pratiqués.

### **C -Le niveau de scolarisation :**

Durant les quatre dernières années (1998-2001), on assiste à une progression des effectifs dans leur ensemble de (+2,45 points) avec une augmentation deux fois plus lente chez les garçons (+1,73 point) que chez les filles (3,84 points).

Cette tendance est confirmée par les taux de participation des filles qui atteignent 46,82% pour l'enseignement élémentaire, 48,06% pour le moyen et 56,15% pour le secondaire ; l'écart entre les deux sexes se rétrécit au niveau du cycle fondamental pour être favorable aux filles pour le secondaire. (1)

Le taux de scolarisation reste comme par le passé largement favorable dans les zones urbaines. Par contre, dans les zones rurales, plusieurs facteurs ont agi défavorablement sur les taux de scolarisation : la baisse des revenus, l'exode rural accentué par la fuite devant le terrorisme... Ceci s'est traduit généralement par la fermeture d'écoles en zones rurales d'accès difficile.

**Tab6 : Evolution des taux de scolarisation 6-15 ans (1998 – 2001)**

<b>Années</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>Ecarts 1998-2001</b>
<b>Ensemble</b>	<b>88,60</b>	<b>89,15</b>	<b>89,94</b>	<b>91,05</b>	<b>+2,45 points</b>
<b>Garçons</b>	<b>91,97</b>	<b>91,94</b>	<b>92,31</b>	<b>93,10</b>	<b>+1,73 point</b>
<b>Filles</b>	<b>85,08</b>	<b>86,20</b>	<b>87,47</b>	<b>88,92</b>	<b>+3,84 points</b>

**Source : MEN**

1-Ministère de l'Education Nationale, l'Education Nationale en chiffres :Années 98-99,1999-2000 et 2000-2001.

## Les effectifs du système éducatif

*Tab7 : Evolution des effectifs par secteur et par structure*

Secteurs	2000		2001	
	Effectifs	Structure en %	Effectifs	Structure en %
<b>Education :</b>	<b>7 661 000</b>	<b>90,46</b>	<b>7 712 182</b>	<b>90,56</b>
<b>Enseignement Fondamental</b>	<b>6 739 000</b>	<b>79,57</b>	<b>6 736 320</b>	<b>79,10</b>
<b>Enseignement Secondaire</b>	<b>922 000</b>	<b>10,88</b>	<b>975.862</b>	<b>11,46</b>
<b>Enseignement Supérieur</b>	<b>504 000</b>	<b>5,95</b>	<b>470.061</b>	<b>5,52</b>
<b>Dont Graduation</b>	<b>424 000</b>	<b>5,00</b>	<b>466.084</b>	<b>5,47</b>
<b>Formation Professionnelle</b>	<b>303 564</b>	<b>3,58</b>	<b>333 501</b>	<b>3,91</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 468 564</b>	<b>100</b>	<b>8 515 744</b>	<b>100</b>

*Sources : MEN – MERS. MFP*

L'analyse établie pour la rentrée scolaire 2000/2001 a montré que par manque de moyens, certaines wilayas utilisent leurs infrastructures de manière intensive, ce qui précipite la dégradation des mobiliers et des infrastructures. Le taux de vacation moyen qui exprime le rapport entre les Divisions pédagogiques et les salles de classe est de 1,23. On recense en 2000, dix (10) wilayas qui utilisent leurs établissements à plus de 150% de leur capacité d'accueil dans le primaire.

Dans le cycle d'enseignement secondaire général et technique, le potentiel en établissements a augmenté de 6,42% en deux années en passant de 1183 à 1259.

## D- EMPLOI

Les faibles performances de la croissance économique conjuguées à l'évolution soutenue de la population active au rythme de 3,8% par an, ont eu pour conséquence l'aggravation des déséquilibres du marché du travail, à travers l'augmentation substantielle du chômage et du sous-emploi. en dépit du gonflement des activités informelles qui ont servi de refuge pour une partie non négligeable des excédents de main-d'œuvre.

### a- Population active

Elle atteint 9,073 millions de personnes en 2001 ;elle se compose de 6,596 millions d'occupés et 2,477 millions de chômeurs.

Le taux brut d'activité qui passe de 27,90% en 1998 à 29,3% en 2001 demeure faible. Selon le genre, le taux d'activité en 2001 est estimé à 84,97% pour les hommes et à 15,03% pour les femmes. La part des femmes dans la population active a toutefois progressé de 5,3 points entre 1998 et 2001.

La distribution géographique de la population active montre que 58,9% des personnes actives résident en zone urbaine et 41,1% en zone rurale. Il est observé qu'en milieu rural, les personnes actives âgées entre 15-19 ans et 60 et plus sont plus représentées qu'en milieu urbain avec respectivement 11,66% et 3,49% contre 7,03% et 1,93%. Les personnes actives appartenant à la tranche d'âge 25 à 59 ans sont réparties de manière équilibrée entre les deux (02) strates.

### **b- Evolution de l'emploi :**

L'évolution de l'emploi a profondément modifié la structure des activités ainsi que la nature et le statut de l'emploi. La part de l'emploi structuré dans l'emploi total est estimée en 2001 à 78,20%. Son rythme de croissance est relativement modéré avec 3,01% en moyenne par an.

Parallèlement, il est observé le développement soutenu de formes particulières d'emplois qui représentent 21,19% de l'emploi, enregistrant une forte progression estimée à 9,03% par an, soit trois (03) fois supérieure au rythme d'évolution de l'emploi structuré.

**Tab 8 : Evolution de l'emploi 1999-2001**

	1999	2000	2001	U : en milliers		Accroissement moyen par an (%)
				Variation (en milliers) 1999-2001	annuelle	
<b>Emploi total</b>	<b>6 073</b>	<b>6 240</b>	<b>6 596</b>	<b>523</b>	<b>261,5</b>	<b>4,21</b>
<b>Emploi structuré</b>	<b>4 898</b>	<b>4 977</b>	<b>5 198</b>	<b>300</b>	<b>150</b>	<b>3,01</b>
<b>dont :</b>						
<b>-agriculture</b>	<b>1 185</b>	<b>1 185</b>	<b>1 328</b>	<b>143</b>	<b>71,5</b>	<b>5,86</b>
<b>-industrie</b>	<b>493</b>	<b>497</b>	<b>503</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>1,01</b>
<b>-BTP</b>	<b>743</b>	<b>781</b>	<b>803</b>	<b>60</b>	<b>30</b>	<b>3,96</b>
<b>-Services</b>	<b>1 057</b>	<b>1 074</b>	<b>1 109</b>	<b>52</b>	<b>26</b>	<b>2,43</b>
<b>-administration</b>	<b>1 420</b>	<b>1 440</b>	<b>1 456</b>	<b>36</b>	<b>18</b>	<b>1,26</b>
<b>FPE(1)</b>	<b>1 175</b>	<b>1 263</b>	<b>1 398</b>	<b>223</b>	<b>111,5</b>	<b>9,07</b>

*Source : Délégué à la Planification*

(1) : Formes particulières d'emplois.

La distribution géographique des occupés est plus favorable en milieu urbain qu'en milieu rural avec respectivement 57,64% et 42,36%.

La population occupée est constituée en grande partie d'hommes qui représentent une proportion de 85,82%. La part des femmes se situe à 14,18% seulement. La majorité des femmes occupées, soit 75%, résident en milieu urbain. Les employeurs et les indépendants représentent près du tiers (29,32%) des occupés. Ils sont relativement plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain avec les proportions respectives de 32% et 27,35%.

En résumé, l'évolution de l'emploi sur la période 1999-2001 se caractérise par : (1)

un frémissement de la création d'emplois mais aussi par la précarisation du marché du travail du fait de la dominance des emplois temporaires et peu qualifiés générés en marge de l'économie structurée et ce, au détriment des emplois salariés permanents ;

la tertiarisation de l'emploi en raison du poids de l'administration et du secteur des services ;

la stagnation et le rétrécissement de l'emploi dans les secteurs du BTP et de l'industrie ;

la faible part des femmes dans l'effectif total des occupés ;

la diminution d'effectifs des salariés et la progression de l'emploi indépendant.

### c-Le chômage

Les principales caractéristiques du chômage demeurent inchangées :

le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain (62,21%) qu'en milieu rural (37,79%) ;

la tendance à la baisse du taux de chômage des femmes se poursuit puisqu'il est passé de 38% en 1995 à 18% en 2000 et à 17,28% en 2001 ;

la forte proportion de jeunes chômeurs : 46,22% des demandeurs d'emplois ont moins de 25 ans et 70,97% n'ont pas atteint l'âge de 30 ans. Compte tenu de ces indicateurs, on conclue qu'il s'agit d'un chômage d'insertion ;

le chômage de réinsertion et de longue durée s'est aggravé puisque la quasi-totalité des travailleurs licenciés pour raison économique et indemnisés par la CNAC sont arrivés en fin de droit ; l'augmentation du nombre de diplômés en chômage qui est passé de 100 000 en 2000 à 140 000 en 2001 . (1)

La faible qualification professionnelle de près de 90% des chômeurs qui justifient pourtant d'un niveau d'instruction générale.

*Tab 9 : Population en chômage*

	1999	2000	2001	U : en milliers		Accroissement moyen par an (%)
				Variation (en milliers) 1999-2001	Annuelle	
Population active (31-12)	8 589	8 850	9 073	484	242	2,78
Emploi total	6 073	6 240	6 596	523	261,5	4,21
Population en chômage	2 516	2 610	2 477	-39	-19,5	-0,77
Taux de chômage (%)	29,3	29,5	27,3	-2	-1	-

*Source : CNES.*

### III – Autres composantes du développement humain : Pauvreté et inégalité

#### A - Les définitions de la pauvreté en Algérie

##### 1- La pauvreté monétaire :

Le thème de la pauvreté a déjà été abordé dans le Rapport National de Développement Humain élaboré par le CNES pour la première fois pour l'Algérie en 1999. La complexité intrinsèque du phénomène de pauvreté, mais également la diversité de ses déterminants et leur particularité, ont rendu difficile l'identification d'un profil de pauvreté unique et/ou dominant en Algérie.

En 2000, les résultats préliminaires partiels de l'enquête consommation confirment ces paradoxes puisque la période de transition vers l'économie de marché aurait permis de réduire les inégalités. Ces dernières passeraient d'un rapport de 1 à 12 en 1988 à 1 à 10 en 2000 et ce, au moment où le phénomène de paupérisation est patent et où la définition d'une stratégie de lutte contre la pauvreté figure dans les préoccupations prioritaires des pouvoirs publics.

---

1- CNES, ( RNDH ), 2000 , 2001 , 2002 .

Néanmoins, si les caractéristiques de la pauvreté en Algérie ne répondent pas toujours aux critères qui définissent généralement cette dernière, la dégradation de certains indicateurs attestent d'un processus d'appauvrissement des ménages ayant des revenus salariaux depuis 1988.

Quelques indications sur la dépréciation des revenus salariaux sont fournies par le document de synthèse de la Conférence Nationale de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion, ces évaluations sont basées sur les données de l'ONS et sur des estimations du niveau de pauvreté en trois seuils, selon la méthode de la Banque Mondiale.

Selon ces estimations, il apparaît une nette tendance à la paupérisation des salariés et des retraités, dont les salaires réels se seraient dépréciés de 35% entre 1991 et 1998.

L'hypothèse retenue considère un ménage algérien de taille moyenne (environ 6 personnes par ménage) et dont le seul revenu proviendrait de la rémunération du chef de ménage. Selon cette hypothèse, qui mériterait d'être étayée par des investigations complémentaires, de nombreux fonctionnaires, c'est à dire des agents de l'administration publique et des institutions et organismes régis par le statut général de la fonction publique émargeraient à la catégorie des pauvres. Les effectifs de la fonction publique sont évalués en 1999, à environ 1,4 millions de personnes, dont 18,1% de cadres, 34,9% d'agents de maîtrise et 47% d'agents d'exécution, catégories auxquelles il faut ajouter les retraités, dont le montant de la retraite représente, dans le meilleur des cas, 80% du salaire. (1)

Il demeure néanmoins relativement malaisé d'établir sur ces seules indications partielles et imprécises et sur la base du seul critère monétaire une typologie de la pauvreté en Algérie et ce, pour différentes raisons :

- le seul revenu relativement cerné sur le plan statistique est celui des salaires déclarés. A ce sujet on rappellera quelques données significatives :
  - selon une enquête réalisée par les services du Ministère du Travail et de la Protection Sociale auprès d'un échantillon de 8 000 entreprises privées, 55% des travailleurs n'étaient pas déclarés,
  - le taux « d'évasion sociale » est évalué à 40%,
  - selon l'enquête ONS auprès des ménages de 1996, 30% des occupés ne cotisaient pas à la sécurité sociale.
- Le poids de l'emploi informel est tel qu'il altère toute analyse basée uniquement sur l'emploi structuré. Selon des données communiquées dans le cadre du séminaire sur le genre (organisé en Mars 2000), dans le secteur non agricole, supposé être le mieux structuré, le poids de l'emploi informel était déjà en 1987 de 32%.
- l'absence d'évaluation de la part de l'autoconsommation dans les revenus, en zone rurale.

Au delà du phénomène indéniable d'appauvrissement lié à la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel avec ses conséquences sur l'accroissement du chômage et l'augmentation des prix des produits de première nécessité, il reste difficile aujourd'hui de situer le nombre réel de personnes ayant atteint le seuil de pauvreté absolue tel que défini par la Banque Mondiale à savoir, celles qui ne disposent que d'un dollar par jour et par personne en parité de pouvoir d'achat de 1985. (2)

Aujourd'hui, on constate la persistance, voire même le développement des signes d'appauvrissement, alors que d'importantes ressources de l'Etat continuent d'être affectées au secteur social. Ce qui conduit à s'interroger sur l'efficacité des dispositifs mis en œuvre et leur adaptation au profil réel de la pauvreté en Algérie.

---

1- CNES , RNDH 1999,2001,2002,2003 .

2- Idem .

Néanmoins, la dégradation de ces indicateurs aurait sans doute été plus importante et plus rapide si les effets des politiques publiques antérieures ne continuaient pas d'influencer favorablement les caractéristiques du développement humain en général.

### **B - L'indicateur de pauvreté humaine :**

L'indicateur de pauvreté humaine pour les pays en voie de développement est déterminé par trois aspects essentiels de la vie humaine qui sont déjà pris en considération dans l'IDH, mais à la différence de ce dernier, l'IPH les aborde sous l'angle des déficits. Il s'agit : (1)

- de la longévité qui se mesure par la probabilité de décéder à un âge relativement précoce, soit avant 40 ans.
- du manque d'instruction, qui se mesure par le pourcentage d'adultes analphabètes (15ans et plus)
- du manque de conditions de vie décentes qui est lui même un sous indicateur composite comprenant trois variables :

- \* le pourcentage d'individus privés d'eau potable,

- \* celui des personnes privées d'accès aux services de santé

- \* celui des enfants de moins de 5ans souffrant d'insuffisance pondérale modérée à aiguë.

On notera que les critères qui mesurent ces trois aspects de la vie humaine diffèrent dans les pays industrialisés dans le sens où :

- le déficit de capacité à vivre longtemps et en bonne santé se mesure par le pourcentage des personnes qui ne devraient pas atteindre l'âge de 60 ans,
- le déficit de savoir, par l'illettrisme,
- le déficit de moyens économiques, par la pauvreté monétaire, (2)
- le déficit de participation à la vie sociale, par le chômage de longue durée.

Cette différence d'approche de la pauvreté selon le niveau de développement du pays, traduit bien le caractère relatif de la mesure du phénomène, mais également le fait que dans les pays en voie de développement , «l'aide publique pèse d'un plus grand poids dans les moyens économiques que le revenu privé». Ceci est vérifié en Algérie et particulièrement dans les zones rurales.

---

1- PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, New York, 1999, 2000.

2-PNUD, Rapport sur la pauvreté 2000, Vaincre la pauvreté humaine, New York, 2000

## **1-Population sans accès aux commodités:**

### **a- L'eau potable :**

Les données du RGPH se réfèrent, non pas à la population ayant accès ou non à l'eau potable, mais aux logements raccordés ou non à un réseau d'eau potable.

Néanmoins, il faut tenir compte du fait que, même si le logement n'est pas raccordé au réseau d'eau potable, la population peut accéder à diverses sources d'approvisionnement.

En revanche, des facteurs multiples influencent les conditions d'accès à l'eau potable, ainsi que sa qualité. On citera particulièrement :

- la situation de sécheresse qui prévaut depuis plusieurs années avec ses conséquences sur la rareté de l'eau et sa distribution auprès des ménages.
- la mauvaise qualité du réseau de distribution et son impact sur la qualité de l'eau.
- et enfin la distance qui peut, dans certains cas, séparer le lieu d'habitation de la source d'approvisionnement en eau.

Selon le RGPH 1998 le nombre de logements occupés non raccordés au réseau d'eau potable est de 1.104.520, soit une proportion de 27% environ. Ce qui traduit en termes relatifs une nette amélioration des commodités de logement par rapport à 1987 où nombre de logements non raccordés à l'alimentation en eau potable s'élevait à 1.221.69, ce qui représentait une proportion de 41% environ. Par ailleurs le nombre de logements dont l'approvisionnement en eau s'effectue à partir des puits a augmenté passant de 280.616 en 1987 à 294.242 en 1998 soit un accroissement de 5% environ reflétant probablement l'augmentation du nombre des constructions anarchiques et illicites qui se sont développées au cours de la décennie.

En considérant le taux actuel d'occupation des logements (TOL), estimé selon le RGPH à 7,14, ce sont donc près de 8 millions de personnes (7.888.516) qui ne bénéficient pas du raccordement au réseau d'eau potable soit près de 27% de la population. Estimés de la même manière sur la base d'un TOL de 7,54 pour 1987, le nombre de personnes s'élevait au cours de cette année à 9.211.550 soit 41% de la population. (1)

Entre les deux recensements les commodités de logement se sont donc nettement améliorées. Ces conclusions sont corroborées par l'enquête réalisée par le ministère de la santé (EDG 2000) selon laquelle 28% de la population n'a pas accès au réseau potable.

### **b- L'assainissement :**

En 1998, selon les données du RGPH, 34% des logements ne seraient pas raccordés à un réseau d'égout. Estimé en terme de population ce chiffre serait alors de 41,6%.

Cette situation traduit une amélioration par rapport à 1987. En effet, le RGPH de 1987 donne 1.567.556 logements reliés à un réseau d'égout soit 52% des logements. Si l'on évalue ces logements en terme de population, cette dernière s'élèverait à 11.819.372 soit 51% de la population. (2)

---

1- ONS , les premiers résultats du RGPH 1998 .

2- Idem

**Tableau 10 : Evolution du % de logements raccordés à un réseau d'égouts**

Années	1966	1977	1987	1998
% de logements	23,1	39,9	51,73	66,34

Source : RGPH, 1966,1977,1987,1998

Selon les résultats de l'enquête LSMS de 1995 citée dans le RNDH 1999, 9% seulement de la population n'avait pas accès à l'assainissement. (1)

Si l'on élargit la notion d'assainissement aux autres modes d'évacuation des eaux usées (fosses septiques), le pourcentage de logements non raccordés à l'assainissement passe à 27% en moyenne nationale, et varie de ce fait de 7,7% en zone agglomérée (chef lieu) à 52,6% en zone éparsée. Il apparaît alors évident que le problème des concepts utilisés altère la « comparabilité » des données, et nécessite l'adoption de définitions précises de ces concepts. Cette modification du comportement des ménages laisse apparaître que leur préoccupation principale après l'alimentation est le logement. Les dépenses induites, qui représentaient 3,65% des dépenses globales en 1995, atteignent 10% en 2000.

D'autre part, les dépenses d'alimentation représentent 53% des dépenses globales en 2000, soit quasiment le niveau de 1988 (52,5%) contre 58,46% en 1995.

S'agissant justement du développement humain, la même démarche de calcul des indicateurs nationaux peut être retenue pour établir des indicateurs spécifiques à des groupes sociaux particuliers et qui complètent l'évaluation faite du point de vue externe, de la situation du développement humain d'un groupe social à un autre.

## 2-Les insuffisances de la mesure du développement humain :

Examinant le classement de l'Algérie, par le rapport mondiale du développement humain et le rang qu'il occupe depuis 1999.

**Tab 11 : classement de l'Algérie selon l'IDH**

	1999	2000	2001	2002
<b>IDH initial</b>	<b>0.693</b>	<b>0.697</b>	<b>0.704</b>	<b>0.704</b>
<b>Rang initial</b>	<b>100</b>	<b>106</b>	<b>107</b>	<b>108</b>

Source :RMDH 2003

La première remarque qu'on puisse ressortir de ce tableau récapitulatif c'est le recul progressif et continu de notre pays au niveau international.

En effet, l'Algérie est passée du 100<sup>ème</sup> pour l'année 1999 au 108<sup>ème</sup> en 2002, ce qui fait la perte de huit places pendant quatre ans. (2)

L'indicateur global de développement humain de l'Algérie n'a cessé d'augmenter depuis 1960. Progressant moins rapidement que l'indicateur des pays voisins pendant les années 60, l'indicateur de développement humain algérien arrive à se placer au même niveau que celui de la Tunisie dans la décennie 70 et dépasse immédiatement de près de 15% celui du Maroc. C'est un écart que l'Algérie maintiendra jusqu'en 1995 par rapport au Maroc en dépit de la régression de son PIB par habitant (-0,98 % par an) entre 1980 et 1995 et de l'accroissement de celui du Maroc (+ 0,7% par an durant la même période).

1- CNES, RNDH, 2000, 2001, 2002,2003.

2- PNUD, RMDH, 2000, 2001, 2002,2003.

Mais cela ne peut nous éloigner des insuffisances voire les limites de cet indicateur, plusieurs remarques ont été formulées à ce sujet par des organismes nationaux et internationaux et qui peuvent être résumé en trois point importants :

**1-** La méthode de calcul : l'indicateur de développement humain est calculé de la même façon pour l'ensemble des pays ( développés ou en voies de développement ) ce qui pose un problème méthodologique importante , en effet les pays dit développés surtout les pays européens, par exemple, ont entamé leur développement humain plusieurs décennies, voire des siècles avant que d'autres pays, auparavant colonisés par les premiers, n'accèdent à la souveraineté et ne se donnent ainsi les moyens d'initier le développement de leurs populations. Aussi, le classement des pays effectué selon l'indicateur de développement humain, en effaçant les différences temporelles du démarrage du développement, tend à occulter les rapports économiques internationaux et à figer les rapports de domination. Dès lors, la méthode de calcul de l'indicateur de développement humain gagnerait à être revue dans le sens de l'intégration d'un coefficient de correction qui prenne en compte les efforts déployés et le temps mis pour atteindre les résultats réalisés dans le développement humain.

**2-** La deuxième inconvénient se situe de point de vue la méthode de mesure et particulièrement sur le plan de la pondération des différents facteurs qui concourent au calcul de l'indicateur. Parmi ces facteurs importants , le PIB/habitant.

Le poids du PIB par habitant apparaît ainsi trop lourd pour les pays mono -exportateurs de matières premières ou d'énergie (comme notre pays ) , dans la mesure où les variations des prix internationaux des biens exportés se répercutent substantiellement sur le niveau du PIB, contrairement au cas des pays disposant d'une structure d'exportations plus diversifiée.

Il faut remarqués également qu'on terme réelle les prix des matières premières (mineries, hydrocarbures) , tendent a diminués d'année en année .et cela durant les deux dernières années.

**3-**Les calculs des indicateurs des pays se font sur la base des données statistiques diverses ( statistiques nationales, bases de données internationales .. ) , qui ne sont pas nécessairement proches , et encore moins récentes , ce qui pose le pose un double problème , le premier c'est les procédures mises en œuvre pour s'approcher au mieux de la réalité , le deuxième problème c'est l'actualisation continue des données , d'ailleurs , voila ce qui a été écrit dans le RMDH 2004 : " suites aux modifications périodiques des données de la part des organismes internationaux, il est fréquents que les statistiques figurants dans différentes éditions du RMDH ne se prêtent à la comparaison .Nous déconseillons fortement d'établir des analyses de tendances en s'appuyant sur plusieurs éditions de cette ouvrage .De la même manière l'IDH de chaque pays , et les classement qui en découlent , ne sont pas comparables d'une édition à une autre " . (1)

## **CONCLUSION :**

L'Algérie a enregistré des performances remarquables en matière de développement humain et a réussi à mettre en place un cadre social d'appui aux actions de lutte contre la pauvreté. Dans chacune des composantes de l'indice de développement humain (IDH) l'Algérie réussit mieux que d'autres pays à niveau de développement équivalent mais les résultats en matière de promotion sociale et professionnelle de la femme demeurent modestes au regard des progrès enregistrés dans les autres domaines.

---

1- PNUD , RMDH , 2004

C'est ainsi que le désengagement graduel de l'Etat, la réduction de ses sphères d'intervention, le démantèlement du secteur public et les compressions d'effectifs qui en découlent ainsi que la dégradation des services publics et l'extension de la précarité mettent en question la pérennité des politiques sociales menées jusqu'ici.

Le développement humain, qui a constitué le fondement même du développement économique et social, a été quelque peu occulté par les préoccupations de reconstitution des grands équilibres macro financiers, depuis que l'économie nationale est engagée dans l'application de programmes de stabilisation et d'ajustement. Cependant, la question du développement humain tend de plus en plus à reprendre sa place dans le débat sur la croissance. Cette évolution résulte des difficultés à conduire à leur terme les réformes économiques qu'impliquent les programmes d'ajustement structurel, lesquels n'ont pas toujours intégré les mesures d'accompagnement nécessaires destinées à atténuer durablement les effets sociaux induits.

Par ailleurs, l'introduction généralisée des mécanismes du marché et l'ouverture économique sans mesures de protection et de sauvegarde suffisantes, risquent de fragiliser davantage les systèmes productifs locaux, en livrant des couches de plus en plus larges de la population au chômage. L'inertie du développement accentue à la fois la pression due au manque de ressources et l'extension de la pauvreté.

Cette situation conduit à s'interroger sur le sens et les finalités des politiques. Autant il est nécessaire et utile de promouvoir un cadre de participation élargi à la majorité de la population pour le libre choix démocratique de son devenir et de la réalisation de ses aspirations, autant la contrainte des ressources et surtout les déséquilibres économiques au plan international qui génèrent une pauvreté matérielle grandissante, vident de leur substance ces objectifs.

Ceci autorise à penser que le concept de développement humain est fondamental dans une optique qui questionne les modalités actuelles de la répartition internationale des richesses pour inscrire le devenir humain dans une problématique consensuelle.

**Bibliographie :**

**1-M E BENISSAD.** Economie de Développement en Algérie , Edition OPU Alger 1987.

**2-Conseil National Economique et social (CNES) :**

- Avis sur le plan national de lutte contre le chômage, 1998
- Rapport préliminaire sur les effets économiques et sociaux du Programme d'ajustement structurel, novembre 1998
- Rapports semestriels sur la conjoncture économique et sociale 1998 à 2001.
- Rapport national sur le développement humain, 1999, 2000,2002, 2003 .

**3-Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale,** Document de la première Conférence de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Alger, octobre 2000.

**4-Ministère de l'Education Nationale,** Enseignement fondamental, Bilan à l'an 2000, quelques indicateurs statistiques sur le rendement de l'école fondamentale, Alger, octobre 1999.

**5-Ministère de la Santé et de la Population,** INSP, Enquête Nationale sur les objectifs de la fin décennie (Santé de la mère et de l'enfant), EDG 2000

**6- PNUD,** Rapport mondial sur le développement humain, New York, 1999, 2000, 2001,2002 , 2003 , 2004

**7-PNUD,** Rapport sur la pauvreté 2000, Vaincre la pauvreté humaine, New York, 2000

**8-Office national des statistiques (ONS),** Les premiers résultats de RGPH 2000 , Et autres documents statistiques.